

# Communiqué de presse

17 septembre 2018

## Bilan de campagne fongicides céréales de BASF et orientations 2018/2019

- La campagne 2017/2018 a connu une pression maladie tardive mais significative, en particulier sur blé. Les SDHI de BASF, avec la gamme Xemium® (Librax®, Ceriax®, Voxan® et Adexar®), ont confirmé leur efficacité avec des agriculteurs toujours aussi satisfaits.
- Les céréaliers confirment leur préférence pour Xemium®, notamment Librax® et Ceriax®.
- En 2019, BASF va poursuivre la promotion du biocontrôle au travers de l'association metconazole + soufre

### Bilan blés : plus de pression maladie, des traitements globalement stables

En culture de blé la campagne 2017/2018 a démarré tard dans beaucoup de régions. La pression maladie en fin de période de protection a parfois été stoppée par les températures élevées et le manque d'eau en juin.

- La « nuisibilité ajustée » en blé tendre est de 17,4q/ha en 2018 (il s'agit de la nuisibilité observées dans nos essais (202 essais réalisés en France), ramenée au rendement moyen français ; cela permet d'ajuster notre évaluation par rapport au rendement moyen français ;). Pour rappel le chiffre 2017 était de 10,6q/ha.

- Le retour sur investissement de la protection fongicide calculé par BASF pour les blés en 2018 est de 4,4 : **1 euro investi en fongicide en 2018 a permis de générer 4,4 euros de chiffre d'affaires additionnel** (il s'agit du gain généré par la protection fongicide divisé par le coût fongicide en Euro). Ce chiffre repère en 2017 était de 2,3.

### Situation des produits de la gamme BASF en 2017/2018

- SDHI : L'utilisation de **Xemium®** est en phase avec le marché. Xemium® est la première SDHI du marché avec **2,6 millions d'hectares protégés**.
- Strobilurines : **F500 (pyraclostrobine)**, première strobilurine du marché avec **1,7 million d'hectares traités**, continue à gagner des parts de marché. Cette molécule, très performante sur blés et orges, entre dans la composition de plusieurs offres, notamment avec Xemium® (dans Ceriax® et Voxan® et dans Priaxor®EC + RelmerPro®).
- Triazoles : le metconazole (Caramba Star, Cinch Pro, Sunorg Pro, Juventus) gagne également des parts de marché grâce à sa performance sur septorioses et rouilles (la part de marché déployée de la matière active sur le segment des triazoles est passé de **10% à 14% en deux campagnes**).

### Orientations pour la campagne 2018/2019

#### Recommandations BASF en blés

Dans un programme, le T2 représente le traitement prioritaire **il apporte 60% des gains de rendement**. Or au printemps 2018, la valeur du T2 dans les programmes à 3 traitements représentait seulement 33% du coût du programme fongicide. Nos produits phares pour le T2 sont les produits de la gamme Xemium® (Librax®, Ceriax®, Voxan®).

En ce qui concerne le premier traitement visant septorioses et rouilles, BASF poursuit la promotion de l'association metconazole+soufre (Juventus®+Jubilé®) qui confirme cette année encore les bons résultats techniques observés l'an passé. Cette solution incluant un produit de biocontrôle pour céréales répond à plusieurs objectifs, efficacité, intégration dans des programmes raisonnés avec une réelle compétitivité économique.

## Recommandations BASF en orges

Compte-tenu de l'évolution du contexte technique de l'helminthosporiose de l'orge, F500 (pyraclostrobine), associé à Xemium et un triazole (contenu dans Ceriax<sup>®</sup>, Voxan<sup>®</sup>, Librax<sup>®</sup> + Comet<sup>®</sup> 200, Priaxor<sup>®</sup> EC + Relmer<sup>®</sup> Pro) apporte l'efficacité devenue indispensable (2 chiffres repères : **+30% d'efficacité** sur helminthosporiose par rapport à un traitement sans strobilurine, **+6q/ha** de rendement avec F500 au 2<sup>o</sup> traitement).

Retrouvez les visuels des bidons de produits sur le site presse BASF Agro :

<http://presse.basf-agro.fr>

### À propos de la division Agricultural Solutions de BASF

Avec une population en croissance rapide, le monde dépend de plus en plus de notre capacité à développer une agriculture durable dans le respect de l'environnement. Pour rendre cela possible, nous travaillons avec des agriculteurs, des professionnels de l'agriculture, des spécialistes de la protection des cultures et d'autres acteurs. C'est la raison pour laquelle nous investissons dans un pipeline de recherche solide et un vaste portefeuille de produits, qui comprend les semences et les caractéristiques génétiques, la protection chimique et biologique des cultures, la gestion des sols, la santé des plantes, la lutte contre les nuisibles et l'agriculture numérique. Nos équipes d'experts, qu'elles se trouvent sur le terrain, dans les laboratoires ou les sites de production, font le lien entre l'innovation et l'action concrète afin d'élaborer de véritables idées qui fonctionnent dans le monde entier, tant pour les agriculteurs que pour la société et la planète. En 2017, notre division a réalisé plus de 5,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Pour en savoir plus, consultez le site [www.agriculture.basf.com](http://www.agriculture.basf.com) ou suivez-nous sur nos [médias sociaux](#).

### À propos de BASF

Chez BASF, nous créons de la chimie pour un avenir durable. Nous associons succès économique, responsabilité sociale et protection de l'environnement. Plus de 115 000 collaborateurs du Groupe contribuent au succès de nos clients dans presque tous les secteurs d'activité et quasiment tous les pays du monde. Notre portefeuille d'activité est composé de cinq segments : des produits chimiques, des produits de performance, des solutions et des matériaux fonctionnels, des solutions pour l'agriculture ainsi que du pétrole et du gaz. En 2017, BASF a réalisé un chiffre d'affaires de 64,5 milliards d'euros. BASF est cotée aux bourses de Francfort (BAS), de Londres (BFA) et de Zürich (BAS). Pour plus d'informations : [www.basf.com](http://www.basf.com) ou [www.basf.fr](http://www.basf.fr)

### Mentions légales :

**Adexar®** : marque déposée BASF - AMM n° 2110170 – Composition : 62,5 g/L de fluxapyroxad + 62,5 g/L d'époxiconazole - Classement : Danger - H302 - H317 - H319 - H351- H360Df - H400 - H410 - Picto : SGH07 - SGH08 - SGH09.

**Cerix®** : marque déposée BASF - AMM n° 2120205 - Composition : 41,6 g/L d'époxiconazole + 41,6 g/L de fluxapyroxad + 66,6 g/L de pyraclostrobine - Classement : Danger - H302 - H318 - H332 - H351 - H360Df - H400 - H410 - Picto : SGH05 - SGH07 - SGH08 - SGH09.

**Comet® 200** : marque déposée BASF - AMM n° 2100151 - Composition : 200 g/L de pyraclostrobine - Classement : Danger - H302 - H304 - H315 - H317 - H319 - H332 - H400 - H410 - Picto : SGH07 - SGH08 - SGH09.

**Jubilé®** : marque déposée BASF - AMM n° 2170997 - Composition : 800 g/kg de soufre micronisé - Classement : non classé.

**Juventus®** : marque déposée BASF - AMM n° 2010280 - Composition : 90 g/L de metconazole - Classement : Attention - H319 - H373 - H361d - H411 - Picto : SGH07 - SGH08 - SGH09.

**Librax®** : marque déposée BASF - AMM n° 2140173 - Composition : 62,5 g/L de fluxapyroxad + 45 g/L de metconazole - Classement : Attention - H317 - H319 - H332 - H351- H361d - H400 - H410 - Picto : SGH07 - SGH08 - SGH09.

**Priaxor® EC** : marque déposée BASF - AMM n° 2161101 - Composition : 75 g/L de fluxapyroxad + 150 g/L de pyraclostrobine - Classement : Attention - H302 - H332 - H351 - H400 - H410 – Picto : SGH07- SGH08 - SGH09.

**Relmer® Pro** : marque déposée BASF - AMM n° 2010280 – Composition : 90 g/L de metconazole - Classement : Attention - H319 – H373 - H361d - H411 – Picto : SGH07- SGH08 - SGH09.

**Voxan®** : marque déposée BASF - AMM n° 2120205 – Composition : 41,6 g/L d'époxiconazole + 41,6 g/L de fluxapyroxad + 66,6 g/L de pyraclostrobine - Classement : Danger - H302 - H318 - H332 - H351 - H360Df - H400 - H410 - Picto : SGH05 - SGH07 - SGH08 - SGH09.

**Xemium®** : nom d'usage de la substance active fluxapyroxad - Classement : H351 - H400 - H410.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).